

Le Premier Ministre

Sigaut

Paris, le 28 SEP. 2026

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Pour avoir présidé un département, je sais que derrière vos budgets, il y a des enfants à protéger, des familles à accompagner, des personnes âgées ou en situation de handicap qui comptent sur vous. Ces responsabilités doivent être reconnues dans les choix que nous faisons pour le pays.

Pour l'ensemble des collectivités territoriales, j'ai fixé un principe : **leurs ressources progresseront au niveau de l'inflation en 2027, après leur contribution au redressement national.** J'ai voulu faire une exception en faveur des départements, pour reconnaître les responsabilités de solidarité que vous assumez et les charges qui s'imposent à vous. Vos recettes progresseront ainsi au-delà de l'inflation : **l'ensemble des départements disposera de 1,5 milliard d'euros supplémentaires, après l'effort demandé.** Dans un budget difficile, c'est un choix politique assumé, alors que l'État contiendra la progression de ses propres dépenses bien en dessous de l'inflation.

Nous proposerons d'affecter aux départements **300 millions d'euros de CSG pour financer l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).** C'est une réforme structurelle, demandée depuis des années par les départements et jusqu'ici refusée par l'État. Sa cohérence est claire : faire davantage reposer la solidarité envers nos aînés sur une ressource de solidarité nationale, moins dépendante des aléas du marché immobilier.

Ces 300 millions d'euros constituent un socle de départ. Le texte initial du Gouvernement sera une base de discussion, ouverte aux propositions des élus et au débat parlementaire. Je sais que cette réforme ne fera pas nécessairement consensus entre les groupes politiques. Avec la ministre Françoise Gatel, en lien avec Départements de France et le Sénat, nous pourrons en préciser et en faire évoluer le cadre au fil des échanges.

Un soutien ciblé sera apporté aux départements les plus fragiles grâce à un fond de soutien dont le montant et les modalités pourront être ajustés dans le cadre des débats parlementaires.

Laurent Nuñez, ministre de l'Intérieur, poursuit un travail de fond avec les organisations représentatives des sapeurs-pompiers. Il examine également les moyens nationaux à renforcer pour mieux appuyer les services départementaux d'incendie et de secours. **L'État doit prendre toute sa part dans la protection de nos territoires.**

|| Nous proposerons dès 2027 de relever de **200 millions d'euros les ressources issues de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA)** consacrées aux équipements de sécurité civile. Ces moyens permettront d'accélérer les investissements nécessaires à l'efficacité des secours et à la protection de nos sapeurs-pompiers.

Le projet de loi de modernisation de la sécurité civile continuera d'être amélioré par le ministre, en lien avec les acteurs de terrain et les parlementaires auxquels j'ai confié une mission. **Ce texte évoluera substantiellement à la lumière de leurs propositions et du débat parlementaire.**

L'effort demandé à chacun devra tenir compte de ses capacités réelles, de ses charges et des efforts déjà accomplis. Je fais confiance au dialogue avec vos représentants et le Sénat pour en construire la répartition la plus juste.

Notre responsabilité commune est d'éviter qu'une crise des finances publiques nous impose demain des coupes brutales. Les départements, et d'abord les personnes qui dépendent de leur action, seraient parmi les premières victimes. Agir aujourd'hui, c'est préserver votre capacité à protéger demain.

Je veux que nous conduisions ce travail dans la confiance, au service des Français qui attendent le plus de nous.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération et de ma confiance.

Bin A-ic-l-t-i-vas,

Sébastien LECORNU